

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Table with 2 columns: Time (7h du matin, Midi, 3 P.M., 5 P.M.) and Temperature (Fahrenheit, Centigrade).

LA COMMISSION

Canal de Panama.

La session congressionnelle qui se poursuit dans le moment, n'est pas languissante, comme on l'aurait pu croire, à la veille des fêtes de fin de nouvelle année, et presque à sortir d'une session extraordinaire longue et fatigante, motivée par le remaniement du Tarif douanier.

L'autre jour, nous le disions, plus de trois cent-cinquante projets de lois et résolutions étaient déposés sur la table du secrétaire du Sénat, ce qui laissait deviner l'activité que les congressistes allaient déployer à l'œuvre.

Les discussions qu'a fait naître la proposition sont venues presque se greffer sur les débats qui se poursuivaient au sujet du bill "Mann", que le comité sur le Commerce entre-états et étranger avait étudié et renvoyait à la Chambre accompagnée d'un rapport.

L'auteur du bill, M. Mann, a expliqué, selon lui, la nécessité d'une mesure comme celle qu'il appuie, centralisant la responsabilité de l'accomplissement des travaux et pourvoyant aux dispositions congressionnelles exigées pour le creusement du canal et à son gouvernement civil conformément aux idées et à la conduite du Président.

En réponse à une question au sujet de l'autorité qu'avait invoquée l'ex-président Roosevelt pour diriger la zone du canal, M. Mann a répondu qu'il attribuait à l'ex-président pour avoir agi comme on sait, le désir de prévenir une regrettable confusion, la chose dans la zone, et lorsque le Congrès dans sa sagesse pré-

fera de pas pouvoir à une forme de gouvernement à la fin de sa cinquante-huitième session, M. Mann croit qu'il écrit dans la loi, pas en mots, mais en esprit qu'il croyait que le Président avait le pouvoir de gouverner la zone plus qu'une autorité locale qu'on eût.

M. Mann a été remplacé à la tribune par M. Harrison qui a dénoncé M. Roosevelt comme un dictateur et un despote, qui s'était arrogé le droit de gouverner la zone du Canal.

Les partisans et les adversaires du projet de loi qui vise à la suppression de la Commission ont tour à tour exprimé leur sentiment à cet égard, mais la Chambre ne s'est pas prononcée d'une façon définitive.

On prie à M. Mann l'intention de revenir sur la question à la rentrée des Chambres après les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Schiller, Citoyen Français

A propos de la commémoration du centenaire du grand poète allemand Schiller, on a rappelé, en termes assez vagues, qu'il avait été honoré par les hommes de la Révolution du titre de citoyen français.

M. Charles Schmidt, archiviste aux Archives nationales, dans un article de la "Revue germanique" apporte sur ce point d'intéressantes et nouvelles précisions.

Le 24 août 1792, Marie-Joseph Chénier, à la tête de plusieurs citoyens de Paris, se présentait à la barre de la Législative et disait: Au moment où une Convention nationale va élever la Constitution française au niveau de la Déclaration des droits, tous ceux qui, dans les diverses contrées du monde, ont marié la raison humaine et préparé les voies de la liberté, doivent être regardés comme les alliés du peuple français.

Décenez aux vertus, aux talents, à l'amour de la liberté et illustre et digne récompense, et que les bienfaiteurs de l'humanité soient déclarés citoyens français. Et il cita plusieurs noms.

Après discussion, Guadet chargé du rapport proposa un décret qui fut adopté le 26 par la Législative, et qui conférait le titre de citoyen français au docteur Priestley, à Thomas Payne, à Jérémie Bentham, à W. Wilberforce, à Thomas Clarkson, à Jacques Mackintosh, à David Williams, à N. Gorani, à Anacharis Cloots, à Cornéille Pauw, à Joachim Henri Campe, à N. Pestalozzi, à Georges Washington, à Jean Madison, à H. Klipstock et à Thadée Kosciusko.

C'est alors que Philippe Rühl, député du Bas-Rhin, proposa une motion additionnelle demandant l'inscription sur cette liste du poète Schiller. Sa motion fut adoptée; mais l'auteur de "Wallenstein" et "Don Carlos" n'était pas très connu en France et comme Rühl prononça son nom à l'Assemblée le "Journal des débats" et des "Décrets" inscrivit le nom du nouveau citoyen français tel qu'il l'avait entendu, et on imprima "Giller".

Ce fut bien pis dans les autres journaux: le "Moniteur" donna "Gilleers", l'Auditeur "Gisler", le Thermomètre du jour, "Gillers"; seul, le "Patriote français" fut à peu près correct et transcrivit Schyler.

Mais lorsqu'il s'agit de transmettre aux intéressés l'application du décret "Giller" se modifia encore et c'est à "Gille, publiciste allemand", que Roland envoya le brevet de naturalisation.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Tolstoj et Sarah-Bernhardt.

A propos d'un nouveau livre sur Tolstoj, le "Corriere d'Italia" raconte que le grand écrivain a comme les simples mortels, ses moments de mauvaise humeur. Un jour, parlant d'un de ses biographes, Henri George, il s'exprime ainsi: "Plus un homme parle, plus il est ignorant, et plus il est ignorant, plus il est méprisable".

En 1881, MM. Georges et Morel avaient eu la bonne fortune de découvrir le manuscrit autographe du "Neveu de Rameau" dans un volume intitulé "Thalys" ayant appartenu au marquis de la Rochefoucauld-Liancourt. En feuilletant ce manuscrit, ils ont reconnu à certaines pages l'écriture de Mlle de Lespinaise. Ces pages avaient pour titre "Portrait de Madame..." et c'était en effet un portrait féminin, d'une "rosserie" toute féminine. On le verra dans la "Revue de Paris": "en voici quelques lignes: "Madame de... sans être belle, ni fraîche, ni même jolie, ni bien faite, a beaucoup de grâce dans tout l'ensemble de sa personne... Son cœur, ou plutôt son âme (car de cœur, je ne lui en connais point) est factice comme son esprit... Ses bonnes qualités, car elle en a plusieurs, tiennent à la nullité de son caractère et au peu d'impression que tout ce qui l'entoure produit sur elle... Sa morale est des plus austères; ce qu'il y a d'un peu fâcheux, c'est sa conduite... etc. La froideur de son âme a fait dire que ses sentiments n'étaient pas même dans sa tête, mais par dessus. Ceci n'est pas tout à fait exact. Mme de B... a un sentiment qui ne lui laisse point la tête, mais qui la lui tourne, c'est la vanité... A certains traits plus précis, il est aisé de reconnaître en Mme de B... la comtesse de Boufflers, la maîtresse du prince de Conti, "l'Idole du Temple" et une phrase montre que le portrait date de 1763. A cette époque, Mlle de Lespinaise était encore dame de compagnie chez Mme la marquise du Deffand, avouée et qui avait pris l'habitude de dicter. Le ton n'est pas tout celui de l'amie de d'Alembert, il est tout à fait au contraire, celui de la marquise comme on peut en juger par quelques autres portraits publiés à la suite de la "Correspondance" de Mlle de Lespinaise à d'Aléandre et se rejoignant avec elle de toutes ces lettres à l'adresse d'une femme qui avait trop de succès auprès de leurs amis. La comtesse de Boufflers valait mieux que son portrait; quand la marquise et la dame de compagnie se furent définitivement brouillées, chacune d'elles se rapprocha de la comtesse et lui trouva soudain de grandes qualités.

Et puis, un roman, un très joli roman, fut publié, qui s'appelait "Aimez-moi". Dans ce roman, le nom de son personnage principal, ce nom de "Chantecler" qui sert précisément, dans le Roman de Renart, à désigner le coq.

Portrait de femme. En 1881, MM. Georges et Morel avaient eu la bonne fortune de découvrir le manuscrit autographe du "Neveu de Rameau" dans un volume intitulé "Thalys" ayant appartenu au marquis de la Rochefoucauld-Liancourt. En feuilletant ce manuscrit, ils ont reconnu à certaines pages l'écriture de Mlle de Lespinaise. Ces pages avaient pour titre "Portrait de Madame..." et c'était en effet un portrait féminin, d'une "rosserie" toute féminine. On le verra dans la "Revue de Paris": "en voici quelques lignes: "Madame de... sans être belle, ni fraîche, ni même jolie, ni bien faite, a beaucoup de grâce dans tout l'ensemble de sa personne... Son cœur, ou plutôt son âme (car de cœur, je ne lui en connais point) est factice comme son esprit... Ses bonnes qualités, car elle en a plusieurs, tiennent à la nullité de son caractère et au peu d'impression que tout ce qui l'entoure produit sur elle... Sa morale est des plus austères; ce qu'il y a d'un peu fâcheux, c'est sa conduite... etc. La froideur de son âme a fait dire que ses sentiments n'étaient pas même dans sa tête, mais par dessus. Ceci n'est pas tout à fait exact. Mme de B... a un sentiment qui ne lui laisse point la tête, mais qui la lui tourne, c'est la vanité... A certains traits plus précis, il est aisé de reconnaître en Mme de B... la comtesse de Boufflers, la maîtresse du prince de Conti, "l'Idole du Temple" et une phrase montre que le portrait date de 1763. A cette époque, Mlle de Lespinaise était encore dame de compagnie chez Mme la marquise du Deffand, avouée et qui avait pris l'habitude de dicter. Le ton n'est pas tout celui de l'amie de d'Alembert, il est tout à fait au contraire, celui de la marquise comme on peut en juger par quelques autres portraits publiés à la suite de la "Correspondance" de Mlle de Lespinaise à d'Aléandre et se rejoignant avec elle de toutes ces lettres à l'adresse d'une femme qui avait trop de succès auprès de leurs amis. La comtesse de Boufflers valait mieux que son portrait; quand la marquise et la dame de compagnie se furent définitivement brouillées, chacune d'elles se rapprocha de la comtesse et lui trouva soudain de grandes qualités.

Après discussion, Guadet chargé du rapport proposa un décret qui fut adopté le 26 par la Législative, et qui conférait le titre de citoyen français au docteur Priestley, à Thomas Payne, à Jérémie Bentham, à W. Wilberforce, à Thomas Clarkson, à Jacques Mackintosh, à David Williams, à N. Gorani, à Anacharis Cloots, à Cornéille Pauw, à Joachim Henri Campe, à N. Pestalozzi, à Georges Washington, à Jean Madison, à H. Klipstock et à Thadée Kosciusko.

C'est alors que Philippe Rühl, député du Bas-Rhin, proposa une motion additionnelle demandant l'inscription sur cette liste du poète Schiller. Sa motion fut adoptée; mais l'auteur de "Wallenstein" et "Don Carlos" n'était pas très connu en France et comme Rühl prononça son nom à l'Assemblée le "Journal des débats" et des "Décrets" inscrivit le nom du nouveau citoyen français tel qu'il l'avait entendu, et on imprima "Giller".

Ce fut bien pis dans les autres journaux: le "Moniteur" donna "Gilleers", l'Auditeur "Gisler", le Thermomètre du jour, "Gillers"; seul, le "Patriote français" fut à peu près correct et transcrivit Schyler.

Mais lorsqu'il s'agit de transmettre aux intéressés l'application du décret "Giller" se modifia encore et c'est à "Gille, publiciste allemand", que Roland envoya le brevet de naturalisation.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Expédiée le 10 octobre, la lettre mit six ans à parvenir.

Le duc Charles-Théodore de Bavière. Le duc Charles-Théodore de Bavière, qui vient de mourir, avait consacré sa vie aux malheureux, après la mort de sa première femme, la princesse Sophie de Saxe. Il commença sa médecine après la campagne de 1707, qu'il fit dans l'état major de son beau-frère le roi Albert de Saxe. Sur ces entrefaites, il épousa l'orfèvre Marie-Joséphine de Bragança, sœur de Dom Miguel, en laquelle il trouva un précieux auxiliaire et sa "première assistante" au chevet des aveugles.

En 1879, le duc Charles-Théodore fonda une clinique absolue-

ment gratuite à Tegernsee; il passa plusieurs hivers à Hirsch, où il prodigua ses soins, à l'hôpital aux nombreux Arabes atteints d'ophtalmie paralysée. Les cliniques de Munich, de Méran, sont également son œuvre, qui est gigantesque. Si on la mesure aux cinq mille cataractes opérées durant sa charitable carrière, Très ardent catholique, le duc Charles-Théodore était à la fois général de cavalerie et docteur honoraire de l'Université de Louvain, chevalier de la Toison d'Or et membre honoraire de l'Académie des sciences médicales de Bruxelles.

D'où vient le verbe "Aimer". "Aimer" est le premier verbe qu'on enseigne aux enfants, sans prendre garde aux dangers de cette conjugaison. D'où vient-il? Du latin "amare". Mais d'où vient "amare", car les Latins ont inventé peu de mots? Les philologues ont hésité entre le substantif grec "amama" qui signifie "bien, chère", l'adverbe grec "ama" qui veut dire "ensemble", "quod amor est appetitus unioinis", et un vocable hébreu signifiant "parler", "quia amantes sunt loquaces". Comme si les amants étaient toujours loquaces. Cette incertitude durait encore si l'on n'avait trouvé dans un cimetière romain des environs de Cologne une épithaphe en vers où le mot "ammat" est écrit avec deux "m". Cette orthographe a été un trait de lumière pour M. Michel Bréal, membre de l'Institut, et lui a révélé l'origine du mot, qu'il expose dans la "Revue bleue". Cette origine est pure. "Ammare" est une création de l'amour maternel. "Mère", en latin, se dit "Mater"; mais à côté de ce terme officiel, il y avait une appellation plus familière, "amma", qui est restée dans la langue de l'Eglise. La prieuse, l'abbesse d'un couvent porte le nom "d'amma", celui de la prieure, l'abbé porte celui de "pappa". Ces termes n'auraient aucun sens s'ils n'eussent été employés d'abord dans le langage courant et les historiens byzantins nous apprennent en effet que "Amma" est la mère spirituelle, "mèter pneumatiké". "Ammare", c'est donc "faire l'Amma", faire la mère, "d'où, par extension, "carere". Les philologues ont longtemps disserté si ce verbe gracieux désignait à ses débuts l'amour galant d'Héloïse et de Thibault ou l'amour plus sensuel d'Ovide et de Marcellus. Depuis la découverte du cimetière de Cologne, j'en suis sûr, dans ce mot un reste du gazouillis que les mamans romaines parlaient à leurs baby. "A moins que, remontant plus haut, nous n'y trouvions un de ces cris de la langue naturelle que mères et nourrissons s'enseignent réciproquement." Et d'ailleurs les anciens ne représentaient-ils pas l'Amour sous les traits d'un enfant?

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d'accord avec le généralissime Trémeau, aurait décidé en principe que les grandes manœuvres d'automne, en 1910, auraient lieu sur la frontière de l'Est, dans le secteur Bar-le-Duc-Troyes-Verdun-Epinal-Toul. Ces manœuvres se dérouleront sous la haute direction du général Trémeau et comprendront deux armées continentes de 76 de Beaugon, le 86 de Bourges et le 206 de Nancy, avec l'adjonction de quatre divisions de cavalerie indépendante et, sous double commandement, une division coloniale.

Manœuvres d'automne en France. On nous annonce de Nancy que le ministre de la guerre, d